

# Le Conseil d'administration de France Médias Monde

---

Conformément à l'article 47-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à l'audiovisuel public, le conseil d'administration de la société comprend quinze membres\*, dont le mandat est de 5 ans :

- 1° La présidente-directrice générale de France Médias Monde ;
- 2° Deux parlementaires désignés respectivement par les commissions chargées des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- 2° Cinq représentants de l'État ;
- 3° Cinq personnalités indépendantes nommées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à raison de leur compétence, dont une au moins disposant d'une expérience reconnue dans le domaine de la francophonie ;
- 4° Deux représentants du personnel élus conformément au titre II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

## Présidente du conseil d'administration

**Marie-Christine SARAGOSSE**, Présidente-directrice générale de France Médias Monde

*Nommée par le CSA le 5 octobre 2012 - nommée à nouveau par le CSA le 23 avril 2018*

## Personnalités indépendantes nommées par le CSA (ARCOM)

**Cécile CABANIS**

*Membre depuis mai 2021*

**Brigitte LEFÈVRE**

*Membre depuis juin 2013 – reconduction de son mandat par le CSA en juin 2018*

**Jacques MARTIAL**

*Membre depuis juillet 2014 – reconduction de son mandat par le CSA en juillet 2019*

**Jean-Maurice RIPERT**

*Membre depuis avril 2022*

**Guillaume GROSSO**

*Membre depuis mars 2022*

## Représentants de l'État

**Caroline FERRARI**, Secrétaire générale adjointe du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

*Membre depuis janvier 2022*

**Jean-Baptiste GOURDIN**, Directeur général des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture

*Membre depuis février 2020*

**Jean-Marc OLÉRON**, Directeur chargé de la huitième sous-direction de la direction du budget,

à l'administration centrale du ministère de l'action et des comptes publics

*Membre depuis décembre 2018*

**Ludovic PLANTÉ**, Directeur de participations adjoint de la direction de participations Services et finances de l'Agence

des participations de l'État

*Membre depuis juillet 2021*

**Valérie SENGHOR**, Directrice générale adjointe du Centre des Monuments Nationaux

*Membre depuis janvier 2021*

## Représentants de l'Assemblée Nationale et du Sénat

**Céline BOULAY-ESPERONNIER**, Sénatrice de Paris

*Membre depuis décembre 2017*

**Pierre-Alain RAPHAN**, Député de l'Essonne

*Membre depuis novembre 2017*

\*Étant précisé qu'en cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, d'un ou plusieurs sièges de membre du conseil d'administration, le conseil d'administration délibère valablement jusqu'à la désignation du ou des nouveaux membres, sous réserve du respect des règles du quorum.

## **Représentants du personnel**

### **Sébastien FARCIS**

*Membre élu du conseil d'administration depuis décembre 2018*

### **Catherine ROLLAND**

*Membre élu du conseil d'administration depuis mars 2010 – élu à nouveau en novembre 2013, puis en décembre 2018*

## **Sont également convoqués à toutes les séances du Conseil, avec voix consultative**

- le(a) secrétaire du comité social et économique conformément à l'article L. 2312-74 du code du travail :

Maximilien DE LIBERA

- un représentant de la mission de Contrôle général économique et financier: Jean-Claude HULOT

Sont également convoqués à la séance au cours de laquelle les comptes de l'exercice écoulé doivent être arrêtés, ainsi qu'à la séance au cours de laquelle il est, le cas échéant, délibéré sur des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation: les commissaires aux comptes titulaires

## **Comités spécialisés**

Les délibérations du Conseil sont préparées dans certains domaines par des Comités spécialisés, composés d'administrateurs et d'administratrices désigné(e)s à cet effet par le Conseil, qui instruisent les affaires entrant dans leurs attributions et soumettent au Conseil leurs avis et propositions et recommandations.

Trois Comités spécialisés permanents sont institués :

- le **Comité d'audit** ;
- le **Comité des Rémunérations** ;
- le **Comité stratégique**.